PACTE MONDIAL DES NATIONS-UNIES

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS 2019

NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes **du Pacte mondial des Nations Unies.**

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

afnor CERTIFICATION

Sommaire

03	**DÉCLARATION DE FRANCK LEBEUGLE, DIRECTEUR GÉNÉRAL D'AFNOR CERTIFICATION**
04	**CADRAGE**
05	**NOTRE ORGANISATION**
09	**NOTRE PROGRÈS SUR LES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL**
10	LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL
11	DROITS HUMAINS
12	NORMES DU TRAVAIL
13	ENVIRONNEMENT
14	LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Déclaration de Franck Lebeugle

Franck Lebeugle,
directeur général
d'AFNOR Certification

A nos parties prenantes,

La responsabilité sociétale figure naturellement au cœur des valeurs et de la stratégie d'AFNOR Certification, qui la déploie sur deux volets : en interne d'une part à travers son implication sur la Politique RSE du groupe AFNOR ainsi qu'au travers des produits et services qu'elle commercialise : outils d'évaluation et signes distinctifs permettent aux acteurs économiques de s'approprier les thématiques liées à la responsabilité sociétale, à construire leurs propres démarches, à les rendre crédibles et à les faire connaître.

Au cœur de ces offres figurent des labels et des certifications pour valoriser les démarches relevant de la RSE et s'inscrire dans les principes du Pacte mondial des Nations-Unies, tels que le label Engagé RSE, les labels d'Etat Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes et le label Diversité. Citons également des certifications comme celle portant sur l'ISO 14001 relative au management de l'environnement, ou la certification ISO 37001 sur la mise en place d'un système de gestion anti-corruption. Si nos clients nous sollicitent à obtenir ces signes distinctifs, c'est parce qu'ils cherchent avant tout à faire reconnaître leurs pratiques en matière de RSE! Il en va de même pour l'Ecolabel européen, porté par l'ADEME, et qui a célébré ses vingt-cinq ans en 2018.

Ces bonnes pratiques que nos labels et certifications aident à faire reconnaître, nous nous devons de les appliquer à nos propres activités et dans chacune de nos prises de décisions. Adhérer au Pacte mondial des Nations-Unies nous oblige ! Cette première communication est l'occasion de vous présenter comment nous nous y prenons. Avec en tête, un seul engagement : celui de faire toujours mieux.

le 18 juillet 2019

Cadrage

Les informations extra-financières ci-après sont données consolidées sur l'ensemble des entités du groupe AFNOR. AFNOR Certification est l'une de ces entités, et à ce titre, applique les politiques du groupe, dont la politique de RSE. Ainsi, les actions et mesures qui découlent de ces politiques impliquent, de facto, AFNOR Certification et ses salariés. Sont inclues dans le périmètre groupe les entités suivantes :

- AFNOR (association 1901), portant les entités AFNOR Normalisation et AFNOR Editions
- AFNOR Développement
- AFNOR Certification
- AFNOR Compétences
- AFNOR International

Période : du **1er janvier 2018** au **31 décembre 2018**.

Le périmètre géographique de cette communication couvre l'ensemble des activités en France.

NOTRE ORGANISATION

AFNOR Certification : 1er organisme de certification et d'évaluation en France

Leader de la certification et de l'évaluation en France, nous accompagnons des organisations de **tous secteurs** et de **toutes tailles**, **à travers le monde**, à gagner en compétitivité et faire reconnaître leurs bonnes pratiques par des signes de qualité, reconnus des professionnels et du grand public.

Un réseau de marques de confiance

afaq – AFNOR CERTIFICATION
NF – PAR AFNOR CERTIFICATION
EU Ecolabel – www.ecolabel.eu
afnor – CERTIFICATION DE PERSONNES – AFNOR CERTIFICATION
ENGAGÉ RSE – MODÈLE AFAQ 26000 – AFNOR CERTIFICATION
ENGAGEMENT DE SERVICE – AFNOR CERTIFICATION

+ DE 500 PRESTATIONS

ÉVALUATION
Un outil de pilotage stratégique pour votre entreprise

CERTIFICATION
Produit, service, système de management, compétences personnelles…
Ouvrez les portes de nouvelles réussites pour vous et votre entreprise.

LABEL
Affichez votre exemplarité avec le signe d'un engagement concret

afnor CERTIFICATION

Politiques et valeurs du groupe

Politiques

Les politiques extra-financières du groupe AFNOR et d'AFNOR Certification en 2018 se déclinent ainsi :

- Politique RSE « Ensemble Responsables 2017-2020 »
- Politique Qualité d'AFNOR Certification en lien avec la Politique Qualité du groupe
- Charte éthique
- Doctrine de gestion des conflits d'intérêts
- Charte sur la protection des données à caractère personnel
- Code de conduite contre la corruption « Agir avec Intégrité »
- Politiques relatives la promotion de la diversité et de la lutte contre les discriminations (accord d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, politique handicap, accord sur le maintien d'emploi des seniors et l'intégration)

NOS VALEURS

Code génétique du groupe, nos valeurs représentent un facteur de cohésion ainsi qu'un élément de différenciation sur nos marchés. Elle constituent un bien précieux du patrimoine immatériel du groupe AFNOR.

COLLECTIF
Agissant au sein d'un large réseau d'acteurs, nous facilitons l'expression de chacun d'entre eux pour construire un horizon meilleur et partagé.

RESPONSABILITÉ
Nos activités portent sur des enjeux majeurs de la société et contribuent à construire un monde plus sûr, plus responsable.

QUALITÉ
La qualité est un défi que nous partageons avec toutes nos parties prenantes, dans une recherche permanente de progrès et de compétitivité.

CONFIANCE
Notre position de tiers de confiance implique des engagements forts en matière d'intégrité de nos collaborateurs, de transparence de nos actions, d'ouverture et d'implication des parties prenantes concernées.

NOTRE PROGRÈS SUR LES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS-UNIES

afnor CERTIFICATION

Les 10 principes du Pacte mondial

DROITS HUMAINS

Principe 1 : les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits humains.

Principe 2 : les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complices de violations des droits humains.

NORMES DU TRAVAIL

Principe 3 : les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

Principe 4 : les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Principe 5 : les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

Principe 6 : les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

ENVIRONNEMENT

Principe 7 : les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.

Principe 8 : les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe 9 : les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10 : les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Droits humains

ACTIONS ET RÉSULTATS

Au travers de la politique RSE du groupe AFNOR, AFNOR Certification s'engage à respecter la Charte internationale des droits humains, le Pacte mondial et les Objectifs de développement durable des Nations-Unies, ainsi que les conventions internationales de l'Organisation internationale du travail.

Pour s'assurer que ses partenaires et fournisseurs respectent les droits humains, le groupe AFNOR exige d'eux les déclarations réglementaires et a mis en place des outils et procédures pour gérer ces documents.

Le groupe a formalisé une politique d'achats responsables qui suit les recommandations des normes volontaires ISO 20400 et ISO 26000. Pour renforcer l'intégration de la responsabilité sociétale dans les processus d'achats, plusieurs actions ont été réalisées en 2018 :

- Sensibilisation aux achats responsables pour les acheteurs du département Achats ;
- Analyse des risques extra-financiers par segment d'achats ;
- Intégration de critères extra-financiers dans les cahiers des charges des appels d'offres, selon les risques ;
- Evaluation de la performance extra-financière des fournisseurs à risques via la plateforme d'évaluation fournisseurs ACESIA ;
- Intégration des clauses de responsabilité sociétale dans les contrats selon les risques.

100 %
des acheteurs du département Achats formés aux achats responsables

66 %
des consultations ont fait l'objet d'une analyse de risques extra-financiers

100 %
des consultations ont intégré au moins un critère extra-financier

30
jours de délai moyen de paiement desfournisseurs (31 jours en 2017)

Normes du travail

ACTIONS ET RÉSULTATS

Depuis le 6 juillet 2005, le groupe AFNOR s'est doté d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) dont les membres ont été renouvelés le 6 novembre 2017 pour une durée de deux ans.

Compte tenu de son activité, le groupe n'est pas exposé aux risques liés au travail forcé et au travail des enfants. Pour réduire le risque fournisseurs, AFNOR fait le choix d'intégrer des critères liés aux aspects sociaux dans les consultations d'achats.

Le groupe AFNOR s'engage à lutter contre toute forme de discrimination à l'embauche et dans son organisation. L'égalité des chances fait l'objet d'une attention constante dans tous les processus de recrutement. De plus, le groupe a signé des accords sur le **handicap**, le maintien en **emploi des seniors et l'accès à l'emploi des jeunes,** ainsi que sur l'**égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**.

Pour lutter contre les stéréotypes, le groupe mène régulièrement des campagnes de sensibilisation à destination des managers et des salariés. 65,7 % des managers du groupe AFNOR ont été formés à la lutte contre les discriminations en 2018.

7% de seniors présents (6,5% en 2017)[1]

12 contrats d'apprentissage[1]

4 contrats de stage (2 en 2017)[1]

133 175 € d'achats réalisés avec le secteur protégé (+ 128 % par rapport à 2017)

5 entreprises du secteur adapté ont travaillé pour le groupe AFNOR

2,1% personnes en situation de handicap (1,95% en 2017)[1]

65,8% de femmes (63,77% en 2017)[1]

65,7 % de managers formés à la lutte contre les discriminations

[1] *Périmètre AFNOR Certification*

Environnement

ACTIONS ET RÉSULTATS

Émissions de gaz à effet de serre

En 2018, le bilan carbone du groupe s'établit à 10 387 tonnes d'équivalent-CO_2, soit 74,3 grammes par euro de chiffre d'affaires, sur le périmètre des activités en France. Cela représente une baisse de 17 % par rapport à 2010, première année ou l'exercice a été mené. Le poste le plus contributeur est celui des déplacements (70 %). Un plan d'actions assorti d'objectifs de réduction est à l'étude pour le minimiser.

Mobilité

Entre 2012 et 2017, le groupe AFNOR a participé au plan de mobilité interentreprises du territoire de la Plaine Saint-Denis, où se trouve son siège. Dans ce cadre, le groupe a contribué à la réflexion sur l'aménagement du territoire pour favoriser les modes de transports doux et renforcer l'offre de transports en commun. Il a mené des actions de sensibilisation et proposé de nouveaux équipements (parking à vélos et trottinettes en 2017, douches en 2016). En 2018, le groupe a organisé deux ateliers de sensibilisation des collaborateurs à la sécurité à vélo et à la réparation des bicyclettes.

Le groupe déploie également de nouveaux outils permettant de réduire les déplacements, tels que la visio-conférence et le travail occasionnel à distance.

Énergie

Signataire depuis 2014 de la Charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires, le groupe AFNOR s'efforce d'améliorer la performance énergétique de son siège à Saint-Denis. En 2018, plusieurs mesures d'économies ont été mises en place, tout en ménageant le confort thermique des collaborateurs :

- La coupure des ballons d'eau chaude sanitaire pendant les mois estivaux
- L'extinction automatique des postes de travail à partir de 21 heures
- Le réglage de la climatisation du restaurant
- Le pilotage des installations techniques en fonction des conditions météorologiques
- L'abaissement de la puissance de l'éclairage décoratif sur les paliers d'ascenseurs (gain de 2,8 kW).

Bilan carbone
10 387 t éq.CO_2, soit 74,3 g par euro de CA

Énergie 297,6 kWh/m²
soit 4 910 363 kWh (-7 %) 100 % d'électricité renouvelable[2] (25 % en 2017)

Eau
9,63 m³/salarié[2] soit 9 659 m³ (+ 3 %)

Déchets[2]
55,2 tonnes dont 61,5 % envoyés au recyclage et 38,5 % en valorisation énergétique

Achats de papier
33,8 tonnes, soit 33,7 kg par salarié (+ 25 %)

[1] *Consommation d'énergie finale non-ajustée aux degrés-jours*
[2] *Périmètre Saint-Denis : 94,5 % des salariés*

Lutte contre la corruption

ACTIONS ET RÉSULTATS

Le groupe dispose d'une Charte éthique, d'une Doctrine de gestion des conflits d'intérêts et d'un code de conduite contre la corruption intitulé « Agir avec Intégrité ». AFNOR Certification dispose également d'un Code de conduite des auditeurs et d'une Charte d'engagement sur l'impartialité et la confidentialité.

Dans l'objectif de consolider une culture éthique au sein du groupe, et en complément des formations sur les pratiques éthiques destinées aux nouveaux arrivants, le groupe à sensibilisé l'ensemble de ses collaborateurs aux conduites énoncées dans ses politiques de déontologie telles que la doctrine de gestion de conflits d'intérêts, la charte éthique et le code de conduite contre la corruption. En 2018, les managers du groupe ont été également sensibilisés au dispositif légal d'anti-corruption. Pendant la Semaine européenne du développement durable: du 30 mai au 5 juin 2018, les collaborateurs du groupe en France se sont vu proposer un quizz ludique en ligne sur ces sujets, qui a recueilli 10 % de participation.

Afin de contribuer à la lutte contre la corruption, le groupe déploie les dispositifs réglementaires d'anti-corruption.

Les indicateurs ne sont pas encore définis.

AFNOR CERTIFICATION
11 rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint-Denis cedex - France

+33 (0)1 41 62 80 00

UN GLOBAL COMPACT
NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes **du Pacte mondial des Nations Unies.**

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

www.afnor.org

afnor CERTIFICATION